

Association Deux Pieds Deux Roues (anc. ass. Vélo)
Délégation Régionale pour Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon de l'AF3V
Association Française de développement des Véloroutes et Voies Vertes
5 av. F. Collignon 31200 Toulouse
Julien Savary, Vice-Président

Toulouse, le 3 Juin 2017

A : M. Jacques Blanc, Président de la Communauté de Communes Aubrac-Lot-Causse et Pays de Chanac

Objet : Demande d'aménagement de la Véloroute Vallée du Lot (V86) entre Banassac (La Mothe) et Esclanèdes (32km) pour développer les modes actifs de déplacement et de loisirs et l'éco-tourisme

Monsieur le Président,

Vous avez reçu copie notre lettre du 28 Octobre 2016 à Madame S. Plantel, présidente du Conseil Départemental de la Lozère, par laquelle nous demandons au Conseil Départemental d'aménager la Véloroute de la vallée du Lot (V86) entre Banassac et Mende, sur 47km.

Vous avez aussi reçu copie de nos « Propositions d'itinéraires et d'aménagements » : tableau des tronçons et 10 cartes détaillées.

Ce courrier et ces propositions (cartes) sont téléchargeables sur le site de l'AF3V-Sud (<http://www.vvv-sud.org/index.html>), ici : <http://www.vvv-sud.org/demandeslozere.html> , c'est pourquoi nous ne vous les envoyons pas par courrier.

Nous avons reçu une réponse du Conseil Départemental (lettre du 06-12-2016) qui annonce qu'il est intéressé par le projet de la Véloroute vallée du Lot et « qu'il pourrait être partenaire pour l'avancement de ce projet » (voir lettre téléchargeable ici : <http://www.vvv-sud.org/demandeslozere.html> et jointe à ce courrier).

Pour que ce projet se réalise les Communautés de Communes doivent donc se porter maîtres d'ouvrage des études et des travaux.

Aussi par ce courrier l'Association Française de développement des Véloroutes et Voies Vertes (AF3V) demande à votre Communauté de Communes de lancer l'étude et la réalisation de la Véloroute vallée du Lot V86 sur son territoire :

= d'abord entre Banassac (La Mothe) et Esclanèdes (France scierie-limite Barjac) sur environ 37km

= ensuite entre Banassac-Canilhac (lieu-dit La Rivière- limite St-Laurent-d'Olt) et Banassac (la Mothe) sur 5km environ.

Comme la Véloroute est inscrite au Schéma régional des Véloroutes et Voies Vertes et au Schéma national des Véloroutes et Voies Vertes (la V86), ce projet pourra recevoir des co-financements du Conseil Départemental, du Conseil Régional, de l'Etat (via le contrat de ruralité du Gévaudan) et de l'Europe (crédits Leader).

La partie entre Banassac et Mende est relativement « facile » à créer car il existe des routes, chemins ruraux et chemins en bordure du Lot, très peu circulés, car des routes forestières peuvent être utilisées et offrent sécurité et attrait, et car les routes départementales D809 et D888, aujourd'hui peu circulées, peuvent être utilisées, avec des aménagements légers.

Ainsi un premier tronçon Banassac-Les Salèlles-Esclanèdes (soit 27km) peut être ouvert avec comme seul aménagement important la création de 700m de piste-voie verte parallèle à la RN88 pour éviter cette N88.

Voir les cartes de propositions n°49, 50, 50-bis et 51.

Aménager la Véloroute de la vallée du Lot c'est favoriser à la fois les déplacements à vélo quotidiens et de loisir des habitants, et le tourisme à vélo des cyclotouristes itinérants.

Nous organisons une randonnée cycliste pour la promotion de la Véloroute vallée du Lot V86, du 1^{er} au 12 Juillet, qui traversera votre Communauté les 10 et 11 Juillet, voir programme joint.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Julien Savary
Vice-Président de l'Association Deux Pieds Deux Roues (anc. Vélo)
Délégation régionale AF3V Midi-Pyrénées et Languedoc

PJ :

= Lettre du Conseil Départemental à Deux Pieds Deux Roues Délégation AF3V (lettre du 06-12-2016)

= Programme randonnée cycliste pour la Véloroute vallée du Lot (V86) 1er-12 Juillet 2017

Copie à :

- Mme Sophie Pantel, Présidente du Conseil Départemental de la Lozère
- M. Laurent Suau, Président de la Communauté de communes Cœur de Lozère
- M. Jacques Blanc, Maire de La Canourgue
- M. David Rodrigues, Maire de Banassac-Canilhac
- Mme Suzanne Badaroux, Maire des Salèlles
- M. Philippe Rochoux, Maire de Chanac
- Mme Pascale Bonicel, Maire d'Esclanèdes
- M. Jean-Pierre Lemonnier, Maire de Cultures
- M. Jean-Paul Pourquoi, Conseiller départemental du canton de La Canourgue
- Mme Valérie Fabre, Conseillère départementale du canton de La Canourgue
- M. Henri Boyer, Conseiller départemental du canton de Chirac
- Mme Sophie Malige, Conseillère départementale du canton de Chirac
- Mme Gaëlle Laurent, GAL Pays Gévaudan-Lozère
- Mme Carole Delga, présidente de la Région Occitanie/Pyrénées Méditerranée
- M. Serge Bladinières, président de l'Entente Interdépartementale Bassin du Lot